

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un et le neuf du mois de juin, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Cuinzier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans la salle de l'Aquarium, compte tenu des conditions sanitaires et les gestes barrières à respecter dans le cadre de la pandémie liée au covid 19, sous la présidence de Monsieur Marc LAPALLUS, Maire.

PRESENTS: LAPALLUS Marc (Maire), PEGUET-CHASSY Isabelle (1^{ère} Adjointe), DANIERE Sébastien (2^e adjoint), GONDEAU Stéphanie (3^e adjointe), Mr BRETON Jean-Jacques (4^e adjoint), BELOT Stéphanie, CHAUX Mickaël, BUFFIN Valérie, MONCORGE Marc, DUPERRAY Mathieu, FAVRE Pierre, BUTTY Sylvain, MERCIER Ludovic.

ABSENTS EXCUSES : AUBONNET Michel, FONGY Carole.

=====

Ordre du jour :

- Approbation devis plâtrerie-peinture et plomberie pour installation douche à l'école publique,
- Approbation d'un avenant pour les travaux de renouvellement des canalisations d'eau « La Scie »,
- Constitution d'une commission communale « suivi des travaux mairie »,
- Récupération des heures supplémentaires effectuées par les agents communaux,
- Avancée projet travaux salle des sports,
- Questions diverses.

Monsieur le Maire accueille et remercie les membres présents, il indique qu'au vu des conditions sanitaires et les gestes barrières à respecter dans le cadre de la pandémie de covid 19, il est nécessaire d'organiser les réunions dans la salle de l'Aquarium.

Avant d'aborder l'ordre du jour, monsieur le Maire demande à l'Assemblée s'il y a des remarques sur le dernier compte rendu, qui est approuvé sans observation.

Monsieur le Maire présente les excuses de Mr AUBONNET Michel et Mme FONGY Carole.

Désigne Monsieur DUPERRAY Mathieu comme secrétaire de séance.

➤ APPROBATION DE DEVIS POUR L'INSTALLATION D'UNE DOUCHE ET DE SANITAIRES A L'ETAGE DE L'ECOLE PUBLIQUE.

Monsieur le maire rappelle les travaux de transformation d'une salle d'eau située à l'étage de l'école publique qui consistera à créer un bac à douche en lieu et place d'une actuelle baignoire et ce pour d'éventuels besoins en termes d'hygiène pour les enfants de l'école, l'ajout d'un WC destiné aux enfants. Ces travaux entraîneront quelques modifications de plâtrerie-peinture. Des devis ont été sollicités auprès des établissements DUBUIS SAS pour la partie plomberie et des entreprises DA RESSURREICAO et BROSSETTE pour la partie plâtrerie peinture pour les montants suivants :

DUBUIS SAS : 3 285,94 € TTC

DA RESSURREICAO : 1 944,00 € HT

BROSSETTE Jérémy : 1 832,00 € HT

Le conseil municipal retient les devis des entreprises SAS DUBUIS pour 3 285,94 € TTC et BROSSETTE Jérémy pour un montant de 1 832.00 € HT.

➤ **APPROBATION D'UN AVENANT AUX TRAVAUX DE RENOUELEMENT DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE AU HAMEAU LA SCIE**

Monsieur le maire informe que l'opération est arrivée à son terme et que des travaux imprévus ont été nécessaires à savoir :

Utilisation d'un brise roche hydraulique et réfection de chaussée en béton bitumineux, le coût supplémentaire de ces travaux représente la somme de 914,85 € TTC, ce qui porte le nouveau montant du marché à 34 459.58 € TTC contre 33 544.73 € TTC initialement prévu.

Le conseil municipal ACCEPTE l'avenant d'un montant de 914,85 € TTC.

Monsieur le maire précise que lors des prochains projets en termes d'eau ou d'assainissement les membres de la commission « travaux Eau – Assainissement » seront conviés aux réunions.

➤ **CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR LE PROJET DE REHABILITATION DE LA MAIRIE ».**

Monsieur le maire indique que l'étude de faisabilité a débuté et que l'architecte en charge de cette étude va présenter prochainement son esquisse.

Afin de suivre cette opération dans ces différentes phases, il est proposé de constituer un groupe de travail.

Plusieurs membres du conseil municipal se sont portés volontaires : à savoir :

Mrs FAVRE Pierre, MERCIER Ludovic, DANIÈRE Sébastien, CHAUX Mickaël, MONCORGE Marc, BUTTY Sylvain et Mme BUFFIN Valérie.

Le conseil municipal VALIDE cette liste.

➤ **RECUPERATION DES HEURES SUPPLEMENTAIRES OU COMPLEMENTAIRES EFFECTUEES PAR LES AGENTS COMMUNAUX**

Monsieur le maire explique qu'afin d'éviter que des agents souhaitent récupérer les heures supplémentaires qu'ils ont effectués sur plusieurs mois, voire plusieurs années, et afin de ne pas perturber la continuité des services municipaux, il est nécessaire de fixer les conditions de récupération.

Monsieur le maire propose que les heures supplémentaires effectuées par tout agent soient récupérées sous forme de repos compensateur dans le mois suivant leur réalisation.

Le conseil municipal ACCEPTE ce principe.

➤ **AVANCEE SUR LE DOSSIER DE TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE DE SPORTS ET CONSTRUCTION D'UNE ANNEXE**

Monsieur le maire informe que nous avons reçu pour ce dossier 2 réponses d'accord de subventions provenant du Département d'un montant de 30 297 € et de la Région d'un montant de 34 000 € représentant 43 % du montant HT de la dépense. Une subvention de l'Etat et en attente de réponse.

Par conséquent, il est possible de démarrer les travaux. La première phase des travaux sera le remplacement du panneau d'affichage électronique, la réfection de l'éclairage de la salle et des vestiaires en luminaires « led » et la pose d'un sol sportif adapté à la pratique du sport. Les travaux de construction de l'annexe seront réalisés dans un second temps.

Concernant le panneau d'affichage électronique : les établissements GRUNENWALD nous ont établi un devis d'un montant de 2 820,00 € TTC, les établissements AUBONNET ET FILS un devis d'un montant de 39 677,87 € TTC pour le sol de la salle.

Quant aux travaux d'électricité, 4 entreprises vont être consultées.

Le conseil municipal ACCEPTE les devis de la Société GRUNENWALD d'un montant de 2 820.00 € TTC pour la fourniture d'un panneau électronique, de l'entreprise AUBONNET ET FILS pour la fourniture et mise en place d'un sol sportif d'un montant de 39 677,87 € TTC.

SOUHAITE que les entreprises THEVELEC, ROCHARM, AUBONNET BECOT et DUGELET soient consultées pour la partie réfection de l'éclairage.

QUESTIONS DIVERSES :

- Fleurissement

Monsieur le maire fait un point sur le fleurissement communal et souhaite que ce dernier se poursuive par la mise en place de suspensions florales sur l'église. Il est préconisé par un membre de la commission fleurissement l'achat de nouvelles suspensions, car celles en notre possession depuis plusieurs années ne sont plus récupérables.

- Panneaux pocket

Monsieur le Maire remercie la personne en charge de la publication des informations sur l'application pour sa réactivité.

- Bref info

Monsieur le maire informe que lors de la parution du prochain bref info, un article sera plus particulièrement rédigé concernant les problèmes récurrents : de chiens en divagation, menaçant de morsures, les problèmes de bruits notamment les week-ends et la pollution provoquée par le brulage.

- Elections

Monsieur le Maire donne des explications sur la disposition des deux bureaux de vote qui seront installés exceptionnellement dans la salle de l'aquarium pour cause de double scrutin et remercie par avance les 15 administrés volontaires qui participeront aux opérations électorales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.